

de croton (1), de térébenthine, de créosote, d'huiles éthérées, etc., dans l'espoir que l'exsudation et la suppuration se produiraient dans les follicules et qu'on obtiendrait ainsi l'expulsion des cheveux et des gaines de la racine contenant des champignons. Mais on atteignait par ce procédé tout à la fois les follicules sains et les follicules malades, et souvent même, on n'atteignait pas tous les follicules malades. Cette méthode, du reste, exige en outre un traitement consécutif des parties épargnées par l'inflammation, elle n'offre pas de certitude et n'abrège pas la durée du traitement, abstraction faite de la douleur et du danger possible des inflammations de l'aponévrose occipito-frontale qu'on a ainsi provoquées.

Aussi l'épilation régulière constitue-t-elle le seul traitement rationnel ; suivant la méthode de Bazin, elle est confiée aux soins d'infirmiers expérimentés qui arrachent sans distinction, au moyen d'une pince appropriée, et en plusieurs séances, tous les cheveux sains ou malades de la région atteinte, après les avoir préalablement coupés ras (2). On voit que, avec cette méthode pénible et douloureuse pour les malades, le traitement dure longtemps, parce qu'il est nécessaire d'avoir recours à des lotions et à des épilations consécutives (3). C'est pour cela que nous employons à Vienne une méthode de traitement beaucoup plus simple. Nous épilons chaque jour dans le favus, nous enlevons les cheveux que l'on a eu soin de ne pas couper courts, en les saisissant entre le pouce et le rebord mousse d'une spatule linguale. Par ce procédé, on arrache les cheveux malades, c'est-à-dire ceux qui ne sont plus

(1) Ce procédé, et les suivants, que l'auteur condamne justement, doivent être sévèrement *blâmés* ; plusieurs sujets ainsi traités perdent définitivement un grand nombre de cheveux qu'ils auraient, sans cela, conservés. D'une manière générale, l'huile de croton employée pure sur le cuir chevelu doit être absolument abandonnée ; les folliculites intenses qu'elle détermine fréquemment sont une cause d'alopecie définitive. E. B. — A. D.

(2) Cette méthode est en effet défectueuse ; mais pourquoi la rappeler encore, au lieu d'indiquer la médication régularisée, et rationnelle, que nous avons décrite, et proposée à cette même place, il y a dix ans, dans les notes de la 1^{re} édition de cette *traduction*. — Voy. plus loin *Appendice des Traducteurs*, page 790 et suiv. E. B. — A. D.

(3) La douleur de l'épilation régularisée, relativement peu considérable, peut être atténuée par l'anesthésie localisée ; le traitement dont elle fait partie ne dure pas plus longtemps qu'aucun autre, et les épilations « consécutives » font partie de *tous* les traitements où l'on épile. E. B. — A. D.

adhérents, tandis que ceux qui sont sains restent en place (1). Cette méthode n'est nullement douloureuse. En outre, on prescrit chaque jour des lotions avec l'alcool de savon de potasse, des douches, et après avoir essuyé le cuir chevelu, on fait des badigeonnages avec des huiles alcooliques éthérées, balsamiques, ou encore avec du goudron. On sait en effet que ces substances ont la propriété de détruire les champignons (2) et que, grâce à leur fluidité, elles peuvent pénétrer dans les follicules entr'ouverts et débarrassés de leurs cheveux. Nous employons donc : la teinture de hêtre, l'acide phénique, salicylique, la créosote, la benzine, 1 sur 150 d'alcool, l'huile additionnée de naphthol (1 p. 100), le pétrole, le baume du Pérou, le chloroforme, l'éther, le sublimé 0,5 sur 100 d'alcool, ou d'eau, l'huile de caryophyllées, de macis, etc., ou bien des pommades, de l'huile, de l'ichthyol, de la lanoline avec le précipité blanc, le goudron, l'acide phénique, le naphthol, l'acide salicylique, ou encore des pâtes de soufre, d'alcool et de goudron.

Ces trois méthodes de traitement : lotions savonneuses, épilation et application de l'un des parasitocides que je viens de nommer, en alternant ces derniers, sont employés chaque jour de la même manière.

Dans les follicules épilés, les cheveux croissent ensuite très rapidement, puisque les papilles n'ont disparu que dans les points où il existe des cicatrices. Si l'on constate que, après un traitement de six semaines à trois mois, les cheveux sont tous très adhérents, on cesse toute espèce de médication, même les lavages, parce qu'il importe de s'assurer si le favus est réellement guéri. Si des débris de champignons étaient encore restés dans quelques follicules, on verrait apparaître de nouveaux godets dans l'espace de quinze jours à trois semaines. On les traiterait alors directement d'une manière plus énergique, en épilant avec la pince les cheveux malades et par l'application de parasitocides, de pâtes sulfureuses, du goudron, etc. (3).

(1) La méthode, encore employée à Vienne, n'est autre que l'ancien procédé *MANON*, depuis longtemps abandonné à cause de son *insuffisance* ; l'auteur va le reconnaître lui-même quelques lignes plus bas en disant : « Si des débris de champignons étaient encore restés dans quelques follicules, on verrait apparaître de nouveaux godets dans l'espace de quinze jours à trois semaines. *On les traiterait alors d'une manière plus énergique en épilant avec la pince les cheveux malades* ». E. B. — A. D.

(2) Cette proposition n'est malheureusement pas fondée. E. B. — A. D.

(3) Dans les pages qu'il a consacrées au traitement du favus, l'auteur a présenté une série de moyens thérapeutiques qu'il y a lieu de donner plus précis, et avec méthode, en même temps qu'il est indispensable d'en indiquer d'autres, auxquels est consacré l'*appendice* ci-contre :

APPENDICE DES TRADUCTEURS

TRAITEMENT MÉTHODIQUE DU FAVUS

I

TRAITEMENT MÉCANIQUE

But; raison d'être; valeur; procédé d'application.

Le traitement méthodique du favus comprend deux ordres de moyens entièrement distincts qui doivent être mis chacun à leur place et à leur rang : les uns sont purement *mécaniques*; les autres sont *médicamenteux*, topiques.

Quand on a terminé le *traitement préparatoire* du favus sordide — voy. plus haut note 1, p. 787 — traitement en même temps mécanique et médicamenteux; quand le cuir chevelu a été non seulement nettoyé, débarrassé de tous les favi et de tous les produits sordides; quand les cheveux ont été coupés sur toute la tête, absolument à ras; quand toute trace d'épidermite ou de dermite aiguë a cessé, ce qui s'obtient très rapidement si l'on exécute les prescriptions que nous avons données; au bout de peu de jours, les cheveux ont assez repoussé pour que l'on puisse les saisir à la pince et commencer la partie essentielle du traitement — qui consiste à *avulser* le parasite avec le soin le plus minutieux. Cette avulsion, *principe capital du traitement de toutes les affections parasitaires*, est surtout indispensable dans le traitement du favus. Ce n'est pas à elle seule que nous bornons — comme on l'a dit à tort — tout le traitement, mais elle constitue la seconde phase de la médication efficace, et la meilleure *pour préparer le terrain aux tentatives parasitocides, aux essais de stérilisation* du terrain.

Voilà qui est entendu : Dans une *première phase* du traitement — voy. plus haut note 1, p. 787 — nous avons *avulsé* l'énorme masse du parasite sus-épidermique, et la presque totalité des éléments mycosiques occupant les *infundibula*, en même temps que nous avons appliqué des substances capables de stériliser le terrain à l'égard des éléments microbiens adventices, et particulièrement des staphylocoques pyogènes.

Dans la *seconde phase*, nous nous proposons d'*avulser tout ce que nous pourrions du favus* INTERNÉ dans les follicules, c'est-à-dire la *presque totalité du favus en acte*, par l'*extraction des poils faviques*. Plus cette partie du traitement sera exécutée avec soin, plus la part faite aux médications anti-mycosiques sera *facilitée*.

Voici en quoi consiste l'avulsion des cheveux faviques — épilation — et ce que l'épileur doit faire :

a.) *Premier temps de l'épilation.* — L'épileur enlève d'abord (cela est fort peu douloureux) les cheveux qui viennent sans difficulté, puis ceux qui, sur la plaque malade elle-même, résistent davantage. Quelque soin qu'il y mette, un grand nombre de ces cheveux cassent au niveau de la peau ou un peu au-dessus. Que l'on examine, à la loupe, la plaque de favus la mieux épilée, et l'on en acquerra vite la preuve.

b.) *Second temps de l'épilation.* — Le second temps consiste à épiler, à partir des bords de la plaque favique, les cheveux supposés sains dans l'étendue de un centimètre environ. Un grand nombre de ces cheveux, supposés sains, cassent encore à la pince, et l'épileur ne doit s'arrêter que quand il rencontre des points où l'épilation peut se faire normalement, c'est-à-dire sans casser les cheveux. On doit donc avulser non seulement tous les cheveux malades, mais encore une étroite portion alentour. Avec un peu d'habileté et de patience, tout cela n'est ni difficile, ni cruel.

Ainsi donc, ce second temps du *traitement mécanique* du favus consiste à enlever à la pince tous les cheveux altérés, et à faire, autour de chaque îlot altéré, une *zone de surveillance et de protection* en épilant une surface d'un centimètre environ, zone que le favus n'enfreint jamais, si la surveillance et l'épilation sont faites convenablement. Cela est notre méthode propre, non seulement pour le favus, mais pour toutes les affections parasitaires des poils. Nous l'avons instituée pour la pelade, et nous la maintiendrons pour la trichophytie comme la méthode rationnelle, la seule base solide du traitement radical, rapide, et la meilleure préparation aux médications théoriques.

Les premières épilations, les seules qui soient vraiment pénibles, peuvent être facilitées par quelques applications préalables de l'ordre des substances dites épilatoires; quelques frictions *préalables* avec de l'huile de cade phéniquée à 2 pour 50, ou cocaïnée aux mêmes doses, atténuent considérablement la douleur de l'épilation, laquelle, dans notre méthode, on voudra bien se le rappeler, n'est pas appliquée à toute la tête, mais seulement aux parties malades, et à une zone périphérique de un demi-centimètre autour des îlots faviques, zone de surveillance et protection. Si l'on veut l'insensibilité absolue, on peut l'obtenir sans peine avec des pulvérisations d'éther simple ou méthyli, ou des applications de chlorure de méthyle au pinceau, etc.

L'irritation produite par l'épilation, généralement très légère — miliaire d'épilation — est aisément calmée par des fomentations avec des solutions de salicylate de soude à 20 p. 1000 additionnée de 10 p. 1000 de bicarbonate de soude.

Les épilations sont à *renouveler*, aussitôt que, sur les îlots malades, reparaissent les poils de première repousse; en faisant une courte séance toutes les semaines, la tête peut être tenue en état parfait de la manière la plus aisée. Les épilations deviennent inutiles quand la guérison est confirmée, c'est-à-dire quand il n'y a plus de rougeur à la base des poils, et quand on ne trouve plus, dans les produits de l'épilation, la moindre trace de favus, soit qu'on les examine au microscope, soit qu'on fasse des cultures.

II

TRAITEMENT TOPIQUE

Applications antiparasitaires, parasitocides, stérilisantes.

Le traitement mécanique, tel que nous l'avons indiqué dans le paragraphe précédent, aidé de la propreté aseptique, et renouvelé autant de